



Institut méditerranéen
RM2E - Revue de la Méditerranée
Edition électronique

Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire

École Nationale Supérieure Maritime,
Bou Ismail (Algérie) 29-30 octobre 2014

textes édités par
Agnès Charpentier et Michel Terrasse

Numéro spécial
Tome III - Année 2016
ISSN : 2274-9608

pour citer cet article :

Hocine, Malika, « Le quartier des Raïs : demeures des « seigneurs de la marine algérienne », *Le rôle des villes littorales du Maghreb dans l'histoire, RM2E - Revue de la Méditerranée édition électronique*, Tome III. 1, 2016, p. 265-254.

éditeur : Institut méditerranéen

url : http://www.revuedelamediterranee.org/index_htm_files/Hocine_2016-III-1.pdf

Pour contacter la revue
secrétariat de rédaction : redaction@revuedelamediterranee.org

ISSN : 2274-9608

publié en juillet 2016

© Institut méditerranéen

LE QUARTIER DES RAÏS : DEMEURES DES « SEIGNEURS DE LA MARINE ALGÉRIENNE »

Malika Hocine

École polytechnique d'architecture et d'urbanisme,
Laboratoire architecture et environnement

La médina d'Alger a connu, depuis l'installation des Ottomans¹, un important développement tant commercial qu'urbain qui a provoqué la convoitise de plusieurs pays européens², et ce, grâce aux efforts des Raïs considérés comme les « *piliers de l'état* »³. Ce développement s'est concrétisé dans son essor commercial, démographique et même urbain⁴. D'ailleurs la structure interne de la Médina, qui a pris alors sa forme définitive, pendant cette époque, s'organisait autour de quelques rues principales, telles la rue Bab el Oued qui mène à la porte du même nom du côté

nord, la rue Bab Azzoun qui mène à la porte du même nom aussi du côté sud et la rue de la Marine qui relie le centre de la ville au port. Ces trois rues convergent vers une place : la place du Marché (Souk El-Kebir). Tandis que ces rues principales constituaient la partie basse de la médina d'Alger, la partie haute est formée particulièrement d'habitations qui s'organisent autour de deux rues transversales : la rue Porte Neuve et la rue de la Citadelle⁵ (fig. 1).

Ce niveau de développement qu'a connu la Médina⁶, pendant cette période, s'est ainsi concrétisé par une multitude de réalisations et d'édifications (foundouks, maisons, mosquées, palais, villas...). Une grande partie de ces édifices a été réalisée dans la partie basse⁷, qui offre les meilleures conditions en particulier

1 Depuis 1516, le corsaire turc Khaïr al-Din installe sa capitale à Alger quand la population lui demanda l'aide contre l'ennemi. Depuis, le bey Khaïr al-Din fait prospérer la ville en combinant la force militaire et le développement du commerce. F. Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Roma, 1993, p. 98.

2 Ce développement est dû en grande partie aux prises maritimes qui ont été les principales sources de profit. C. A. Rozet, *Voyage dans la régence d'Alger*, Arthur Bertrand, Paris, 1883, p. 94.

3 M. Kaddache, *L'Algérie durant la période ottomane*, Alger, Office des publications universitaires, 1992 (réimpression), p. 31.

4 F. Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Roma, 1993, p. 94.

5 *Ibid.*, p. 96.

6 Ce développement s'est aussi concrétisé par la construction de belles et grandes demeures dans les banlieues de la Médina appelées Djenanes qui répondaient, particulièrement par leurs emplacements, au souci des citadins pour la protection contre les chaleurs de l'été. De ce fait elles sont également appelées « résidences d'été ».

7 C'est dans cette partie que furent édifiées les principales constructions (le palais du Gouvernement, les casernes, les plus beaux immeubles,...).

en ce qui concerne la topographie (terrain plat) et la proximité de la mer (le port), d'où sa constitution en tant que centre du pouvoir¹, centre religieux², centre culturel et judiciaire³ et centre économique⁴.

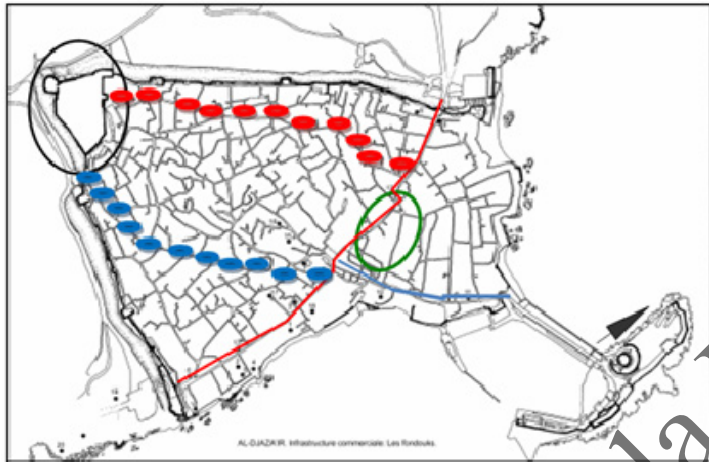


fig. 1 - L'organisation de la médina d'Alger à l'époque ottomane

1 Parmi les centres du pouvoir, le palais du Dey, situé dans le vaste complexe de la Djénina, était le plus important, puisque c'était là où se trouvaient toutes les affaires liées au gouvernement du pays, à son administration, au fonctionnement de son armée, à ses relations internationales. Ce n'est qu'en 1816-1817 que les choses changèrent lorsque le dey Ali Khodja s'installa dans la Casbah, actuelle Citadelle. J. L. Cohen, N. Oulebsir, Y. Kanoun, (sous la direction), *Alger : paysage urbain et architectures : 1800-2000*, Collection Tranches de villes, les Éditions de l'Imprimeur, Paris, 2003, p. 46.

2 C'est là que s'élevaient la plupart des principales mosquées où se faisait la prière de Vendredi. *Ibid.*, p. 45.

3 C'est dans les mosquées qu'on donnait l'enseignement et que siégeaient les tribunaux. *Ibid.*, p. 46.

4 C'est là où se regroupaient les plus importants commerces de la ville, notamment le long de l'axe Bab el Oued-Bab Azzoun où se trouve le Souk El-Kebir.

Le *Quartier des Raïs*, constitué de plusieurs édifices, est l'un des monuments qui a été édifié par les Raïs à proximité de la mer (le port). Ce groupe d'édifices, dénommé fréquemment « *Bastion 23* », représente, actuellement, l'unique témoin des habitations de la médina d'Alger et atteste de ce que furent jadis les quartiers et l'architecture du quartier à l'époque ottomane, mais, malheureusement, celui-ci a connu plusieurs démolitions et transformations, et ce, depuis l'époque française.

	La rue de la Citadelle
	La rue Porte Neuve
	La rue de la Marine
	Axe Bab El Oued-Bab Azzoun
	La Citadelle
	Souk el Kebir

Présentation du Quartier des Raïs

Le *Quartier des Raïs* appelé différemment « *groupe d'édifices historiques* », « *bastion 23* », « *maisons des pêcheurs* » ou « *kaâ es-sour* » est un monument qui caractérise la ville d'Alger car il a été miraculeusement épargné, en quelque sorte, des différentes démolitions qu'a connues la médina d'Alger, en particulier la partie basse à l'époque française. De ce fait, il est connu, notamment, pour être le dernier témoin qui atteste physiquement du prolongement de la médina d'Alger jusqu'à la mer à l'époque ottomane et témoigne de l'organisation des

habitations du *Quartier des Raïs*.

Ce dernier qui est classé monument historique en 1909 sous l'appellation de « *Groupe de maisons mauresques* », pour l'intérêt architectural qu'il représentait, d'une part, et pour être le dernier quartier (*houma*) de la basse Casbah d'autre part, est reconduit le 20 décembre 1967, selon l'ordonnance n° 67-281 du 20/12/1967 pour jouir également du rang de patrimoine national en 1991, avant d'atteindre le statut de patrimoine universel en 1992. Ce double classement dénote de la reconnaissance et de l'importance octroyées par les instances nationales et internationales à ce joyau architectural et urbain.

La localisation

Le *Quartier des Raïs*, qui abrite actuellement le Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs, se situe au niveau du boulevard Amara-Rachid à l'ouest du Penon et à l'extrémité nord-ouest de la médina d'Alger, à côté de l'Institut supérieur de la musique et à l'aboutissement de la rue reliant la rue Bab el Oued-Bab Azzoun au boulevard Amara-Rachid, dans le quartier de la Marine, partie basse de la médina d'Alger. L'accès à cet ensemble se fait à partir du boulevard Amara-Rachid (fig. 2).

La composition architecturale

Le *Quartier des Raïs*, ensemble architectural caractérisé par sa situation sur le front de mer d'Alger, est constitué de trois palais (Palais 17, Palais 18, Palais 23) considérés parmi les plus prestigieux de l'héritage historique et artistique



fig. 2 - La localisation du Quartier des Raïs au nord-ouest de la médina d'Alger

de la médina d'Alger, en raison de leurs caractéristiques architecturales et urbaines. Il se compose d'une série de six maisons plus modestes (Douérates) dénommées « maisons des Pêcheurs » (maison 5, 7, 9, 11, 13, 15), d'une batterie qui surplombe la mer, de deux bâtiments A et B et de trois bâtisses 8, 10, 12¹. Cet ensemble s'organise autour de sabat, rues,

¹ Il est à noter que les numéros désignant les palais et les « maisons des Pêcheurs » ainsi que les bâtisses correspondent respectivement aux numéros donnés par l'administration française à ces immeubles et indiquent, de ce fait, des attributions cadastrales datant de la même période.

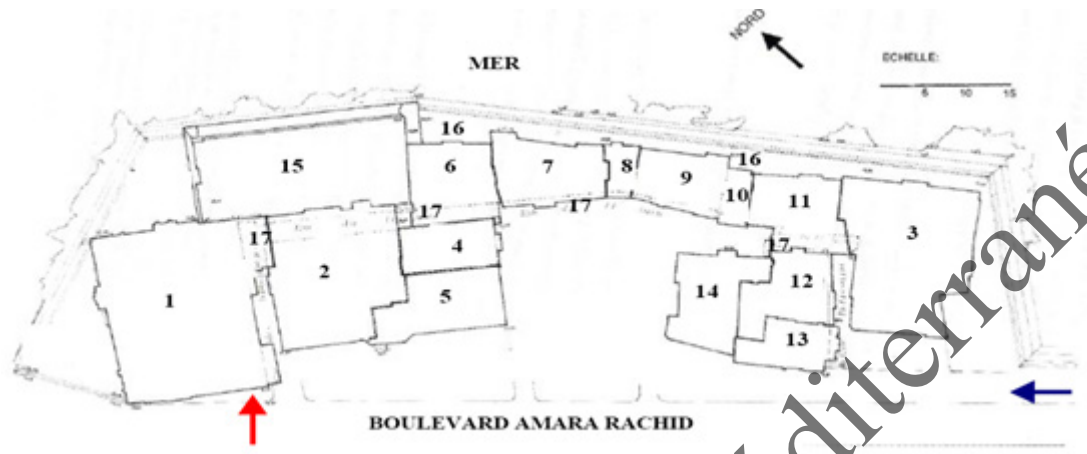


fig. 3 - La composition architecturale du Quartier des Raïs



La Skiffa du Palais 17



Le Wast al-Dar du Palais 18



Le Wast al-Dar du Palais 23

fig. 4 - Les espaces des trois prestigieux palais du *Quartier des Raïs*



fig. 5 - Les entrées des maisons des Pêcheurs à partir de l'ancienne rue de «Sabaa Tbaren» du *Quartier des Raïs*



fig. 6 - L'entrée des bâtiments A et B du *Quartier des Raïs*

terrasses, parcours, etc.(fig. 3).

Les palais

Les palais du *Quartier des Raïs* (Palais 17, Palais 18, Palais 23) sont édifiés à des périodes différentes. Cet ensemble est constitué du même type d'espaces qui forment généralement les maisons des notables et des bourgeois, à savoir le wast al-dar, les skiffas, les chambres, la cuisine, le hammam, le minzeh,... (fig. 4).

Les maisons des Pêcheurs

Elles sont au nombre de six maisons. Elles occupent le côté nord du *Quartier des Raïs*. Elles se caractérisent notamment par la simplicité de leur architecture que ce soit dans leurs espaces ou dans leur décoration. Toutefois, leur particularité réside dans leur homogénéité ainsi que leur cohérence. Mais le plus important intérêt architectural semble être leurs façades qui donnent sur l'ancienne rue de « *Sabaa Tbaren* », à partir de laquelle se font leurs entrées (fig. 5).

Les bâtiments A et B

Les bâtiments A et B du *Quartier des Raïs* constituent le reste d'un tronçon d'une importante demeure datant de l'époque ottomane dont les deux tiers ont été démolis, à l'époque française, à l'occasion de l'aménagement de l'actuel boulevard Amara-Rachid. De ce fait, le reste de ces bâtiments A et B, non effondrés, servent de soutènement au palais 23. L'entrée à l'ensemble de ces deux bâtiments se fait à partir d'une seule entrée pour retrouver ensuite une entrée pour chaque bâtiment (fig. 6).

Les bâtisses

L'ensemble des bâtisses du *Quartier des Raïs*

est le résultat des effondrements qu'a connus ce quartier lors des travaux d'aménagement du boulevard Pierre-Amiral à l'époque française, actuel boulevard Amara-Rachid. Ces bâtisses constituent un ensemble de maisons situées à l'extrémité est du *Quartier des Raïs*, à côté du Palais 17 que le reste de rue Lotophage en sépare. L'entrée de l'ensemble de ces trois bâtisses se fait à partir de l'ancien tronçon de la rue « *Sabaa Tbaren* » (fig. 7).

Le chemin de ronde

Le chemin de ronde a été réalisé à l'époque française, lors de la réalisation du mur du soutènement. Il contourne le *Quartier des Raïs* du côté est tout en contenant ainsi le Palais 17 et les maisons des Pêcheurs (15, 11, 13, 9, 7 et 5) et du côté de la mer pour aboutir enfin à la batterie (fig. 8).

La batterie

Remontant à l'époque ottomane, la Batterie est la partie de la fortification qui est située du côté nord-ouest du fort. C'est un espace entouré d'un muret faisant face à la mer et comportant des ouvertures pour servir, à la même époque, à l'emplacement des canons (fig. 9).

Le sabat

L'ensemble du *Quartier des Raïs* se distingue par une ruelle couverte qui le traverse appelée « *Sabat* ». Ce passage couvert n'est qu'une partie de l'ancienne rue ottomane, « *la rue des sept tavernes* », appelée à l'époque française « *rue du 14 juin* ». Elle est, de ce fait, l'unique modèle de ce type de passage qui a survécu aux changements de l'époque et cela au niveau de la basse médina d'Alger. Par ailleurs, elle relie les deux Palais, à savoir le Palais 18 et le Palais 23



fig. 7 - Les patios des trois bâtisses du *Quartier des Raïs*



fig. 8 - Le chemin de ronde du Quartier des Raïs



fig. 9 - La Batterie (terrasse) du Quartier des Raïs

qui sont séparés par ce qui reste de l'ancienne rue ottomane, « *la rue Sabaa Tbaren* », appelée à l'époque française « *la rue Lothophage* », au palais 17. Ce passage est aussi riche, dans son organisation spatiale, par la série de maisons de Pêcheurs, formant ainsi une rue pittoresque qui constitue, selon H. Klein, « ... *la dernière évocation de cette originalité du vieil Alger* »¹ (fig. 10).

La richesse et l'originalité des différents édifices, constituant l'ensemble du *Quartier des Raïs*, a provoqué la mobilisation des



fig. 10 - Le Sabat (passage couvert) du *Quartier des Raïs*

¹ H. Klein (Comité du Vieil Alger), *Feuille d'El-Djezaïr: Visites et excursions des années 1912 et 1913*. Monographies. Documents divers, Imprimerie orientale Fontana Frères, Alger, 1914, p. 98.

professionnels et des citoyens jaloux de leur patrimoine et de la richesse architecturale de ce quartier. Ces derniers ont procédé à son intégration dans le périmètre de classement de la médina, érigé en 1991, comme patrimoine national et puis classé comme patrimoine universel par l'UNESCO en 1992 et cela pour assurer sa sauvegarde *in extremis* de la destruction.

Cette vive protestation a provoqué la contribution financière de l'UNESCO, pour sa restauration qui fut décidée en 1988. Une consultation restreinte a permis la sélection d'une entreprise italienne, à savoir « *SCI-MBM Contractors* » en partenariat avec l'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH) et l'Office d'intervention et de régulation d'opérations d'aménagement sur la Casbah (Oférac), à laquelle les travaux de restauration ont été confiés et cela suite aux études de l'état des lieux effectuées par un bureau d'étude turque, « *YAPI MERKEZI S.A.* », de 1985 à 1986. Ainsi le chantier de restauration fut installé dès le début de 1990 et achevé en 1993.

Suite à cela, le quartier fut affecté comme « *Centre des Arts et de la Culture du Palais des Raïs (Bastion 23)* » (C.A.C.P.R.) et comme siège de l'« *Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés* » (OGEBEC), affectation qu'il gardera jusqu'à nos jours.

L'édification du Quartier des Raïs

La structure interne de la Médina d'Alger qui a pris alors sa forme définitive pendant l'époque ottomane s'est constituée, comme

toutes les autres villes musulmanes, de plusieurs quartiers qui s'organisaient autour de quelques axes et parcours principaux¹. Pour désigner un quartier, le mot employé le plus couramment est « *houma* » suivi d'un complément déterminatif. Il est ainsi identifié par un nom propre — celui d'un édifice religieux (mosquée ou zawiya) ou public (bain), celui d'un élément urbain (fontaine, puits, four) — ou par une certaine particularité de la topographie du lieu². Dans cette perspective, Missoum (S.) affirme que

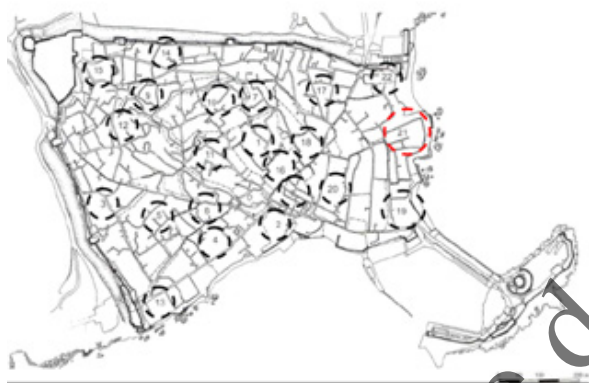


fig. 11 - Identification de l'implantation du *Quartier des Raïs* par rapport aux autres quartiers de la médina d'Alger Source : S. Missoum, *Alger à l'époque ottomane : la médina et la maison traditionnelle*, [CD-ROM], Alger, 2003, figure 21

1 La voie fondamentale qu'est la grande rue du marché (Souk El-Kebir) relie deux parties principales : Bab El Oued et Bab Azzoun, en traversant la ville du sud au nord. De ce marché (Souk El-Kebir) part un deuxième axe d'importance primordiale, la rue de la Marine qui relie le centre de la ville au port. Tandis que ces axes principaux structuraient la partie basse, la partie haute de la Médina s'organise autour de deux axes transversaux : la rue Porte Neuve et la rue de la Citadelle. F. Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Roma, 1993, p. 96.

2 S. Missoum, *Alger à l'époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle*, Edisud-Inas, Alger, 2003, p. 81.

la médina est constituée de vingt-deux zones dont chacune englobe plusieurs quartiers³ dont l'identification s'est faite de plusieurs manières (fig. 11).

D'ailleurs, le *Quartier des Raïs* fait partie du quartier de la voûte aux poissons « *Houmat sabat el Hut* » ou quartier des Sept-Tavernes « *Houmat Sebaa-Tbaren* » ou quartier du pied du rempart « *kaâ es-sour* »⁴ qui fait partie de la « *Zone de Ayn al-Hamra, Ayn Mourad Koursou et al-Batha* »⁵, appellation due à la particularité plate du terrain.

1	Zone de Souk al-Souk	12	Zone de Jama al-Qa'id Safir et de Jama Sidi Mubhad al-Charif
2	Zone de Souk al-Hout al-Bahr	13	Zone de Bab Azzoun
3	Zone de Souk al-Khadarim Houmat b. Jaha, Sidi al-Muraychi et Houmat al-Saïbi	14	Zone de Sidi Randa et de Sidi Ch'ayyid
4	Souk al-Qaba'il et Souk al-Djaba	15	Zone de Houmat al-Qaba
5	Zone de souk al-katan, Tiberghouthin et T'harin b. Lagha	16	Zone de Souk al-Jadid, Dar al-Dabbagh et Dar al-Sultan
6	Zone de al-Mayyriya, al-Sabbaghin, al-Balariya, al-Chamma'in, al-bachmaqiya, al-Chabariya et al-Ramawiya	17	Zone de Sidi Hail
7	Souk de souk al-Jum'a	18	Zone de Jama' Ali Bichmin
8	Zone de Souk al-Sman, Souqat Ammour, al-Khabouya et b. Gassar Ali	19	Zone de Jama al-Kabir et de Jama al-Qedouch
9	Zone de Houmat Sidi Abd Allah	20	Zone de Sidi Alid-Fani et de Sidi Abd al-Rahman al-Thaouli
10	Zone de Jama al-Mallaq	21	Zone de Ayn al-Hamra, Ayn Mourad Koursou et al-Batha
11	Zone de Wali Dada et Kachawa	22	Zone de Bab al-Oued

Une grande partie des édifices bâtis dans ce *Quartier des Raïs* appartient à la Taïfa des Raïs, « *Dès la fin du XVI^e siècle, les Raïs s'étaient fait édifier de beaux immeubles dans les parties*

3 Idid., p. 82.

4 H. Klein, *Feuillet d'El-Djezaïr. Le Vieil Alger et l'occupation militaire française*, imprimerie orientale Fontana Frères et cie, Alger, 1910, p. 54.

5 S. Missoum, *Alger à l'époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle*, (fig. 21 : AL-DJAZA'IR : Identification des vingt-deux zones), [CD-ROM]. Édisud-Inas, Alger, 2003, p. 73.

*basses de la ville,...*¹, d'où l'appellation de « *Quartier des Raïs* », « *ils occupaient un vaste quartier habité seulement par eux et les officiers sous leurs ordres* »².

Les Raïs étaient considérés comme un corps militaire constitutif de la force dirigeante de l'état, « *Les Raïs ou capitaines corsaires formaient un corps puissant et accrédité et passent pour les plus fermes soutiens de l'état d'Alger* »³, lesquels contribuaient énormément à la vie économique de la médina, « *cette fameuse corporation de Raïs dont dépendait, alors, en grande partie, la vie économique de la Régence* »⁴.

Venus d'horizons divers, les Raïs formaient, à Alger, une société cosmopolite, mais solidaire par formation et par intérêt⁵. Ils constituaient ainsi une corporation appelée « *taïfa* »⁶. Ils ne furent jamais des hommes ordinaires car ils sont « *alertes, intelligents, familiers des flots, habitués aux manèges des armes, confrontés aux situations les plus inextricables* »⁷.

1 L. Golvin, Palais et demeures d'Alger à la période ottomane, INAS, Alger, 2003, p. 10.

2 M. Belhamissi, *Histoire de la marine algérienne (1516-1830)*, ANAL, Alger, 1983, p. 76.

3 Anonyme, *Voyage à Alger, ou description de cette ville, de ses environs et du royaume d'Alger*, Lecointe, Paris, 1830, p. 44.

4 M. Belhamissi, *Marine et marins d'Alger (1548-1830)*, Tome I : *Les navires et les hommes*, Bibliothèque nationale de l'Algérie, Alger, 1996, p. 142.

5 *Ibid.*, p. 115.

6 M. Belhamissi, *Histoire de la marine algérienne (1516-1830)*, ANAL, Alger, 1983, p. 76.

7 M. Belhamissi, *Marine et marins d'Alger (1548-1830)*, Tome I : *Les navires et les hommes*, Bibliothèque nationale de l'Algérie, Alger, 1996, p. 125.

Aussi leur groupe d'édifices est venu se greffer tout près d'une batterie, « *la Batterie Sebaa-Tbaren* » (Sept-Tavernes), édifiée par le dey Ramdhan Pacha en 1576, dans le but de renforcer les moyens de défense de ce côté de la Médina, « *autour de la ville, s'élèvent de hautes murailles avec des bastions et un fossé sans eau* »⁸. Ces moyens sont renforcés par des pièces d'artillerie édifiées par le Raïs Mami Arnaout d'où sa désignation aussi par « *Topanet Arnaout* » et cela à cause de l'acquisition de ce dernier d'une maison voisine⁹ éventuellement le palais 18 dont le plus ancien titre de propriété date de 1692¹⁰.

À cette époque, le *Quartier des Raïs* était un ensemble d'habitations des Raïs, des notables, des bourgeois et même des pêcheurs, en plus de la « *batterie de Sebaa-Tbaren* ». Ce quartier faisait ainsi partie de la Médina qui s'étendait donc, sans interruption, du haut de la colline algéroise jusqu'à la Méditerranée.

C'est grâce à ces Raïs, « *seigneurs et appui du royaume* »¹¹ que la marine algérienne est

8 W. Shaler (traduit et enrichi de notes par M. X. Bianchi), *Esquisse de l'état d'Alger*, Imprimerie de Gaultier-Laguionie, Paris, 1830, p. 65.

9 H. Klein (Comité du Vieil Alger), *Feuillet d'El-Djezaïr. Le Vieil Alger et l'occupation militaire française*, imprimerie orientale Fontana Frères et C^{ie}, Alger, 1910, p. 54.

10 Journal des travaux de la société historique algérienne (revue africaine), article : Étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosium), arabe (Djezaïr Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezaïr), par Devoulx (A.), p. 345. Volume 20, 1876, Édition A. Jourdan, Alger.

11 M. Belhamissi, *Marine et marins d'Alger (1548-1830)*, Tome I : *Les navires et les hommes*, Bibliothèque nationale de l'Algérie, Alger, 1996, p. 132.

considérée comme une école et comme une référence, « la marine algérienne avait été aussi une école ayant formé des officiers de premier rang... »¹ et que nulle force navale n'était au-dessus de celle d'Alger. Ainsi, unis, solidaires, courageux et surtout sources de richesse, les *Raïs* constituaient la classe dominante qui dicte sa volonté au *Diwân*², « leur force, leur cohésion et leurs succès en avaient fait une 3^e force puissante et redoutée »³. En outre, ils habitaient un quartier attenant au port où s'élevaient de somptueuses résidences « à Alger les *Raïs* dont la volonté avait force de loi, habitaient de riches demeures près de la mer, dans la partie occidentale de la ville »⁴, voire des palais en plus de résidences secondaires dans le « *Fahs* » d'Alger qui faisait la joie de ces millionnaires⁵.

Structuration et composition du Quartier des Raïs

Le *Quartier des Raïs* s'organise autour des rues qui se présentent en forme de « U » qui représente l'assemblage de trois rues. D'abord,

1 M. Belhamissi, *Histoire de la marine algérienne (1516-1830)*, ANAL, Alger, 1983, p. 89.

2 Le Sultan ottoman avait choisi les gouverneurs de provinces parmi les amiraux. Pendant presque tout le XVI^e siècle, les pachas envoyés à Alger étaient d'anciens *Raïs*. Les chefs de la Régence furent presque tous d'anciens capitaines. M. Belhamissi, *Marine et marins d'Alger (1548-1830)*. Tome I : *Les navires et les hommes*, Bibliothèque nationale de l'Algérie, Alger, 1996, p. 132.

3 M. Belhamissi, *Histoire de la marine algérienne (1516-1830)*, ANAL, Alger, 1983, p. 76.

4 *Ibid.*, p. 76.

5 M. Belhamissi, *Marine et marins d'Alger (1548-1830)*. Tome I : *Les navires et les hommes*, Bibliothèque nationale de l'Algérie, Alger, 1996, p. 137.

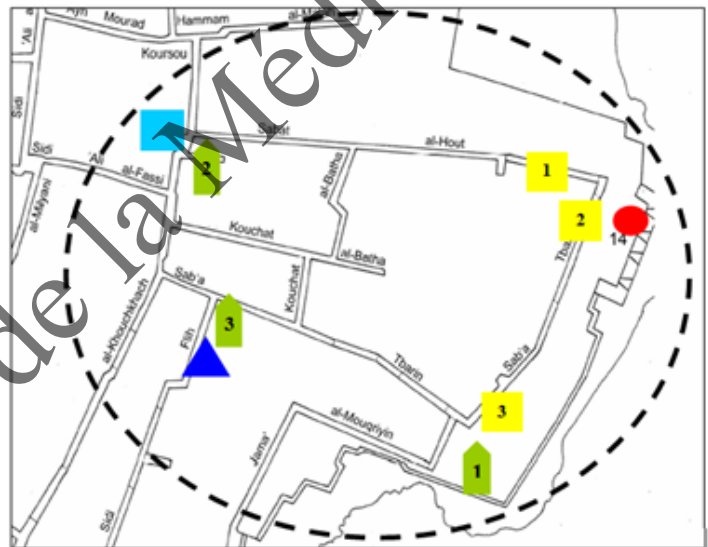
il y a la rue de voûte de poisson « *sabat el Hut* », en référence aux poissons qui y sont sculptés sur une pierre, ensuite une fois ce premier tronçon dépassé, il y a la rue des sept Tavernes « *sabaa Tbaren* », appelée ainsi en raison de l'existence au niveau de cette rue de sept tavernes, appartenant à des esclaves chrétiens ou juifs, qui permettaient d'être des lieux de plaisance à des corsaires et *Raïs* lors de leur séjour en ville et des lieux de profit⁶. Enfin, la troisième rue est considérée comme la deuxième partie de la rue des sept Tavernes, parallèle à la rue de voûte de poisson⁷. A l'intersection de la rue « *Sabat el Hut* » et de la rue « *Sabaa Tbaren* » se trouve l'accès à une ancienne batterie « *Toppanet* », faisant partie du système défensif de la marine de la Médina durant la période ottomane du côté de la mer, à savoir la « *Batterie de Sabaa-Tbaren* ». Malgré son emplacement au milieu des habitations, cette batterie servait à la défense de la ville, « du côté de la mer, Alger n'avait pas d'enceinte. Quelques batteries s'élevant au milieu des maisons, concouraient à la défense de la ville en joignant leur feu à celui des fortifications du port et des outrages extérieurs »⁸. C'est autour de cette batterie, connue également sous le nom de Bordj-ez-Zoubia « *Batterie des immondices* »⁹ dont la fondation revient au dey

6 H. Klein, (Comité du Vieil Alger), *Feuille d'El-Djezaïr*, Les nouvelles séries, Société d'imprimerie de presse algérienne, Alger, 1941, pp. 29-30.

7 *Ibid.*, pp. 24-25.

8 Journal des travaux de la société historique algérienne (revue africaine), article : la batterie des andalous à Alger, par Devoulx (A.), p. 340. Volume 16, 1872, Édition A. Jourdan, Alger.

9 H. Klein, (Comité du Vieil Alger), *Feuille d'El-Djezaïr*, Les nouvelles séries, Société d'imprimerie



●	La Batterie de Sabas-Haren (Bordj-ez-Zoubia)
■	Le palais 18 (palais de Mami Arnaout)
■	Le palais 20
■	Le palais 17
■	Masjid Kaa Es-Sur (Mosquée du pied de la muraille)
■	Masjid Sabat El Hüt (Masjad al-Batha)
■	Masjid Sabat Al-Ars (Masjid Sidi Flih)
■	Kouchat al-Batha
▲	Souk al-Qadim

fig. 12 - Structuration et composition du *Quartier des Rais* dans la basse Médina d'Alger

Source : S. Missoum, *Alger à l'époque ottomane : la médina et la maison traditionnelle*, [CD-ROM], Alger, 2003, figure 11, figure 20.

Ramadan Pacha¹, qu'est venu ultérieurement se greffer le reste du quartier (fig. 12).

Les réalisations et l'édification des plus importants bâtiments (foundouks, maisons, mosquées, palais,...) qu'a connues la médina furent érigées en particulier dans la partie basse² et en particulier dans le *Quartier des Raïs* où les *Raïs* habitaient dans des demeures riches situées tout près de la mer, « Dès la fin du XVI^e siècle, les Raïs s'étaient fait édifier de beaux immeubles dans les parties basses de la ville, à proximité du port, et les édifices religieux se multiplièrent »³, car selon P. Boyer, les habitations tout près de la mer « ...possèdent des souterrains débouchant sur le port. Les Raïs sont des gens prudents et cette précaution aurait permis à certains d'entre eux d'échapper autrefois à la colère des deys, tout en emportant leurs richesses »⁴. D'ailleurs, même le Dey possédait, en plus de son palais principal à la Djénina, un palais dans ce quartier⁵.

Ces habitations, regroupées dans le *Quartier des Raïs*, étaient habitées seulement par les *Raïs*

et par les officiers sous leurs ordres, et formaient ainsi une « ...sorte de forteresse dans laquelle ils se sentaient en sûreté contre un coup de main de milice »⁶. La relation directe du quartier avec la mer, où une voie permettait l'accès direct à celle-ci, par son prolongement sur la falaise⁷, contribuait à leur assurer cette sécurité. C'est ce qu'affirme, d'ailleurs, Lacoste (L.) « ...là aussi que l'on trouve parfois dissimulée quelque trappe, conduisant au sous-sol, où s'ouvrait à quelque 20 pieds sous terre un couloir, parfois long, conduisant à la liberté quand les affaires se gâtaient à la surface du sol »⁸.

Le séjour des *Raïs* en ville dans ce quartier était un acte essentiellement de plaisance, puisque ce lieu était aussi celui des tavernes, « la rue des sept Tavernes », « ...cependant l'expérience leur a démontré la nécessité de quelque tolérance en faveur d'une soldatesque effrénée. Voilà pourquoi on tolère des tavernes que tiennent des juifs, et où les soldats trouvent à leur disposition du vin et des liqueurs spiritueuses »⁹. Avant l'embarquement, tout comme à leur arrivée, les *Raïs* procuraient la fête à la ville. Ils entreprenaient des visites à

de presse algérienne, Alger, 1941, p. 31.

1 H. Klein, (Comité du Vieil Alger), *Feuillets d'El-Djezaïr*, Tome 1, Editions du Tell (réédition en deux tomes de l'ouvrage paru en 1937 aux Editions L. Chaix à Alger), Blida, 2003, p. 76.

2 C'est dans cette partie que furent édifiées les principales constructions (le palais du Gouvernement, les casernes, les plus beaux immeubles,...). F. Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Roma, 1993, p. 96.

3 L. Golvin, *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, INAS, Alger, 2003, p. 10.

4 P. Boyer, *La vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française*, Hachette, Paris, 1963, p. 56.

5 F. Cresti, *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Roma, 1993, p. 61.

6 M. Belhamissi, *Marine et marins d'Alger (1548-1830)*, Tome I : *Les navires et les hommes*, Bibliothèque nationale de l'Algérie, Alger, 1996, p. 132.

7 H. Klein, (Comité du Vieil Alger), *Feuille d'El-Djezaïr: Le Vieil Alger et l'occupation militaire française*, imprimerie orientale Fontana Frères et C^{ie}, Alger, 1910, p. 54.

8 L. Lacoste, *La Marine algérienne sous les Turcs (l'Amirauté d'Alger à travers l'histoire)*, Société d'Editions Géographiques, Maritimes et Coloniales, Paris, 1931, pp. 51-52.

9 W. Shaler (traduit et enrichi de notes par M. X. Bianchi), *Esquisse de l'état d'Alger*, Imprimerie de Gaultier-Laguionie, Paris, 1830, p. 43.

caractère religieux au tombeau de Sidi Abd al Rahmân al Thaâlibi puis à celui de Sidi Ali al ‘Abbâsi. De là, ils regagnaient Bab al-Djihâd ou Bab el-Bahar pour saluer, avant le départ, le ministre de la marine « *Wakîl al Hardj* »¹ et « *la mosquée de Sidi Batha* » au levée l’ancre².

le *Quartier des Raïs* est ainsi constitué du Palais 18³ édifié par le Raïs « *Mami Arnaout* »⁴

1 Il était investi d’importantes attributions qui touchaient aux constructions navales, à l’armement, aux prises de mer, aux travaux du port et aux conflits et différends entre corsaires. Toutes les affaires relatives au commerce extérieur étaient portées et jugées devant lui. Il commandait les Raïs et leur donnait des instructions. Enfin il était à la tête de cette puissante corporation communément appelé «Taïfa». Il présidait aux affaires depuis le lever du soleil jusqu’à trois ou quatre heures de l’après-midi. Ensuite, il montait au palais du Pacha, rendre compte au Dey sur toutes les activités de la journée et recevoir ses ordres. Il était si puissant qu’il était souvent élu chef de la régence ou premier ministre. M. Belhamissi, *Histoire de la marine algérienne (1516-1830)*, ANAL, Alger, 1983, p. 91.

2 M. Belhamissi, *Marine et marins d’Alger (1548-1830)*. Tome I : *Les navires et les hommes*, Bibliothèque nationale de l’Algérie, Alger, 1996, p.164.

3 Ce palais a abrité le consulat d’Amérique Shaler (W.) à l’époque ottomane, juste avant l’arrivée des français, qui a donné une description « Toutes les maisons d’Alger sont bâties sur le même plan. Par la description de celle que j’habite, on aura une idée juste des autres, puisqu’il n’y a de différence entre elles, que pour la grandeur et la qualité des matériaux qui les composent ». En plus de cette description Shaler (W.) affirme aussi que la construction de ce palais aurait coûté l’équivalent de 100 000 dollars et que lui même versait 250 dollars de loyer par année. W. Shaler (traduit et enrichi de notes par M. X. Bianchi), *Esquisse de l’état d’Alger*, Gaultier-Laguionie, Paris, 1830, p. 96.

4 L’influence du Raïs Mami Arnaout à Alger fut si

appelé, de ce fait, (palais de Mami Arnaout), du Palais 23 dont les accès se font à partir de la rue «*Sabat el-Hut*» et du Palais 17 qui « *...avait deux entrées, l’une dans la rue du quatorze-juin, l’autre dans la rue macaron, qui se prolongeait alors sur la falaise* »⁵. A côté de ce dernier palais, se trouve une petite mosquée « *Masdjid Kâa Es-Sour* » ou « *Mosquée du pied de la muraille* », au-dessus de la rue « *Sabaa Tbaren* »⁶ situé dans la maison qui porte le numéro 13⁷, à l’époque française.

En plus de ces palais, il y avait des maisons, à savoir la maison n°10 qui appartenait au Raïs Hadj Mustapha, qui, à sa mort, la laissa à sa femme, fille du Raïs Hassan⁸, la maison n°7 ou le n°11 qui était propriétaire du prince

grande que Haëdo en fit le 25^e roi. Ses qualités et aptitudes le portèrent en 1575 à la tête de la Taïfa des Raïs. Ses exploits en mer ne cessèrent jamais. Il fait édifier un palais situé dans le quartier des «sept Tavernes», c’est le palais 18 appelé, de ce fait, le palais du Raïs « Mami Arnaout ». F. D. de, Haëdo (traduite et annotée par H.-D. De Grammont), *Histoire des rois d’Alger*, Adolphe Jourdan, Alger, 1881, pp. 196-198.

5 H. Klein, (Comité du Vieil Alger), *Feuille d’El-Djezaïr: Le Vieil Alger et l’occupation militaire française*, imprimerie orientale Fontana Frères et C^{ie}, Alger, 1910, p. 55.

6 S. Missoum, *Alger à l’époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle*, [CD-ROM]. Édisud-Inas, Alger, 2003, p. 33.

7 Cette mosquée fait partie des bâtiments classés au nombre de monuments historiques en 1909 par Jonart.

H. Klein, (Comité du Vieil Alger), *Feuille d’El-Djezaïr: Le Vieil Alger et l’occupation militaire française*, imprimerie orientale Fontana Frères et C^{ie}, Alger, 1910, p. 18.

8 *Ibid.*, p. 54.

Hadj Omar, allié d'Hussein Pacha¹ et la maison n°15 qui constitua en 1807 un Habous au profit des enfants Hamdan et Mohammed et Mimi de Sid Ibrahim ben Moula Emhamed². L'ensemble de ces maisons, qui longent la rue de « *Sabaa Tbaren* », sont occupées par des *Raïs* « militaires »³.

Vers l'Ouest, à l'intersection de la rue « *Sabat el-Hut* » et la rue Al-Khouchkhah existait aussi une autre mosquée « *Masdjid Sabat el Hût* » ou « *Masjad al-Batha* »⁴ et à l'intersection de la deuxième partie de la rue « *Sabaa Tbaren* » et de la rue « *Sidi Flih* » existait une mosquée « *Masdjid Sabat Al-Ars* »⁵ nommée aussi « *Masdjid Sidi Flih* », aliénée en 1842 à cause de son état de vétusté⁶, en plus de plusieurs autres maisons plus modestes de corsaires appartenant aux corps des *Raïs*.

Mais la seule référence historique disponible de ces habitations concerne seulement le Palais 18 édifié par le *Raïs* « *Mami Arnaout* », pour devenir ensuite la propriété de dey Hussin, en 1800, pour ensuite devenir la propriété de Mustapha Pacha, en 1830, et appartenir enfin au Habous.

Si des architectes, tels que A. Ravoisié, ont pu réaliser à l'époque française les relevés

de plusieurs édifices de la Médina d'Alger⁷, l'ensemble du *Quartier des Raïs* n'a pas bénéficié de ces travaux qui peuvent permettre d'avoir une idée sur son organisation spatiale et sa structure tels qu'ils étaient exactement à l'époque ottomane. Ainsi, aucun plan, qui remonte à cette époque, considérée comme étape originale, ne peut nous renseigner ni sur cet ensemble architectural, ni sur la division de ces espaces et par conséquent sur le mode de leur utilisation par les *Raïs*.

Conclusion

Le *Quartier des Raïs*, qui se dresse fièrement dans un espace qu'il occupe depuis plusieurs siècles déjà comme un défi, se présente comme une partie constitutive de la basse Médina d'Alger et comme une continuité avec le reste de la Médina avec de fortes relations avec son environnement urbain immédiat. En plus de son caractère défensif vu la présence de la batterie, le *Quartier des Raïs* a également un caractère résidentiel vu l'implantation de plusieurs résidences et mosquées et plus précisément un caractère résidentiel-palatial en raison de l'existence des nombreux palais, à savoir les palais 18, 23 et 17, d'où l'appellation « *Palais des Raïs* », sans pour cela négliger la présence des résidences de moindre importance

1 *Ibid.*, p. 54.

2 *Ibid.*, p. 55.

3 *Ibid.*, p. 54.

4 S. Missoum, *Alger à l'époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle*, [CD-ROM]. Édisud-Inas, Alger, 2003, p.68.

5 *Ibid.*, p.74 ; p.109.

6 H. Klein, (Comité du Vieil Alger), *Feuille d'El-Djezaïr. Le Vieil Alger et l'occupation militaire française*, imprimerie orientale Fontana Frères et Cie, Alger, 1910, p. 53.

7 Ces architectes n'ont réalisé, au fait, que les relevés des palais du centre de la médina situés au alentours de la place du Gouvernement considérée comme la partie de la ville la plus sécurisée pour le déplacement des artistes et des architectes. Ces derniers ne peuvent accéder au cœur de la médina et à l'intérieur des habitations et limitent donc leurs travaux à quelques palais et mosquées accessibles sans escorte militaire.

« appelées pour la circonstance ‘maisons des pêcheurs’ »¹. Ainsi, il est considéré comme un quartier distingué, et cela revient à l’occupation des lieux d’une catégorie importante de la population de la médina d’Alger, à savoir les corsaires et les *Raïs*. Ces derniers qui sont considérés comme une classe dominante constituent le troisième pouvoir de l’État d’Alger² ayant un rôle important dans l’édification et le développement de la médina d’Alger. Cette classe représente une puissance militaire sur le front maritime de par la sécurité qu’elle assurait, et une puissance financière de par les revenus qu’elle procurait à l’État, sans pour autant oublier son rôle dans le choix des dirigeants politiques d’Alger qu’elle a souvent remplacés.

Dans cette perspective, l’originalité de cet ensemble ne réside pas seulement dans la coexistence de plusieurs types d’architecture ancienne de la médina d’Alger qui a survécu dans cette partie de la médina, à savoir l’architecture palatine, l’architecture domestique et l’architecture défensive mais aussi parce qu’il nous apprend beaucoup sur l’organisation de l’architecture de cette « *Taïfa* » de *Raïs*.

Dans ce sens, la renaissance des ruines de ce quartier qui a nécessité quatre années d’un laborieux travail de spécialistes de plusieurs domaines ayant un rapport avec le patrimoine culturel, a permis de redonner à cet ensemble architectural, sa réputation et sa renommée d’antan qui témoigne de la nature « *historique* »

des *Raïs* et de leur apport à l’édification, au développement et à la notoriété d’Alger.

1 A. Khelifa, *Alger. Histoire et patrimoine*, ANEP Editions, Alger, 2010, p. 217.

2 M. Kaddache, *L’Algérie durant la période ottomane*, Alger, Office des publications universitaires, 1992 (réimpression), p.33.

Bibliographie

Anonyme, *Voyage à Alger, ou description de cette ville, de ses environs et du royaume d'Alger*, Paris, Lecointe, 1830, 142 p.

Belhamissi (M.), *Histoire de la marine algérienne (1516-1830)*, Alger, ANAL, 1983, 187 p.

Belhamissi (M.), *Marine et marins d'Alger (1548-1830)*, Alger, Bibliothèque nationale de l'Algérie, tome I, *Les navires et les hommes*, 1996, 223 p.

Boyer (P.), *La vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française*, Paris, Hachette, 1963, 268 p.

Cohen (J. L.), Oulebsir (N.) et Kanoun (Y.), sous la direction de, *Alger : paysage urbain et architectures : 1800-2000*, Paris, Imprimeur, 2003, 341 p.

Cresti (F.), *Contribution à l'histoire d'Alger*, Centro Analisi Sociale Progetti S.r.l, Roma, 1993, 142 p.

Devoux(A.), « La batterie des Andalous à Alger, L'enceinte turque d'Alger », in : *Journal des travaux de la Société historique algérienne*, volume 16, 1872, pp. 340-342.

Devoux(A.), « Alger : Étude archéologique et topographique sur cette ville, aux époques romaine (Icosum), arabe (Djezair Beni-Maz'renna) et turque (El-Djezair) », in : *Journal des travaux de la Société historique algérienne*, volume 20, 1876, pp. 245-256.

Golvin (L.), *Palais et demeures d'Alger à la période ottomane*, Alger, INAS, 2003, 141 p.

Haëdo (F. D. de) (traduction et annotation par de Grammont (H.-D.)), *Histoire des rois d'Alger*, Alger, Adolphe Jourdan, 1881, 222 p.

Kaddache (M.), *L'Algérie durant la période*

ottomane, Alger, Office des publications universitaires, 1992 (réimpression), 239 p.

Khelifa (A.), *Alger. Histoire et patrimoine*, Alger, Editions ANEP, 2010, 307 p.

Klein (H.), (Comité du vieil Alger), *Feuillet d'El-Djezaïr. Le Vieil Alger et l'occupation militaire française*, Alger, imprimerie orientale Fontana frères et cie, 1910, 84 p.

Klein (H.) , (Comité du vieil Alger), *Feuillet d'El-Djezaïr. Visites et excursions des années 1912 et 1913. Monographies. Documents divers*, Alger, imprimerie orientale Fontana frères, 1914, 172 p.

Klein (H.), (Comité du vieil Alger), *Feuillet d'El-Djezaïr*, Les nouvelles séries, Alger, Société d'imprimerie de presse algérienne, 1941, 51 p.

Klein (H.), (Comité du vieil Alger), *Feuilles d'El-Djezaïr*, Blida, Editions du Tell (réédition en deux tomes de l'ouvrage paru en 1937 aux Editions L. Chaix à Alger), tome 1, 2003, 174 p.

Lacoste (L.), *La Marine algérienne sous les turcs (l'Amirauté d'Alger à travers l'histoire)*, Paris, Société d'Editions Géographiques, Maritimes et Coloniales, 1931, 64 p.

Missoum (S.), *Alger à l'époque ottomane : La médina et la maison traditionnelle*, Alger, ÉDISUD-INAS, 2003, 276 p.

Raymond (A.), *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985, 389p.

Rozet (C. A.), *Voyage dans la régence d'Alger*, Arthur Bertrand, Paris, 1883, 234 p.

Shaler (W.) (traduit et enrichit de notes par M. X. Bianchi), *Esquisse de l'Etat d'Alger*, Paris, Gaultier-Laguionie, 1830, 406 p.

RM2E Revue de la Méditerranée